



SIVU Messery-Nernier

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} JUILLET 2025 A 18 H.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Attribution du marché public de fourniture alimentaire pour le restaurant scolaire.	Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre présentée par le Foyer Socio-Culturel de SCIEZ.
2	Revalorisation des tarifs du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire	Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer une augmentation de 10 % à l'ensemble des tarifs pratiqués au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2025/2026.
3	Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et du règlement intérieur de la garderie périscolaire	Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications des règlements intérieurs du restaurant scolaire d'une part et de la garderie périscolaire d'autre part telles que présentées ci-dessus.

A MESSERY LE 08/07/2025



Le Président

Serge BEL